



Extraits des réponses de SOL au questionnaire de la DG Agriculture sur "Moderniser et simplifier la politique agricole commune (PAC)"

Lundi 1er mai 2017

12 - Quels sont les principaux problèmes/obstacles empêchant la politique actuelle d'atteindre ses objectifs? Quels sont les facteurs à l'origine de ces problèmes?

- La PAC actuelle, au service des industries agro-alimentaires, s'oppose à la souveraineté alimentaire de l'UE et des pays en développement (PED).
- Par le dumping massif des exportations liées aux aides internes prétendues découplées et le refus d'en traiter dans les accords de libre-échange, et d'en modifier les règles dans les négociations à l'OMC. L'UE a accordé 215 millions d'€ (M€) de subventions à ses exportations de céréales en Afrique de l'Ouest (AO) en 2016 et 169 M€ à celles de produits laitiers et l'APE prévoit de baisser de 5% à 0 dès l'année 5 les droits de douane (DD) sur ces deux produits. L'UE interdit aux pays ACP de relever leurs DD dans les APE quand les siens sur ses produits laitiers et viandes sont très supérieurs.
- Promotion de l'élevage intensif dans l'UE dépendant des importations de soja qui détruisent l'environnement en Amérique du Sud quand on pourrait développer l'autonomie protéique de l'UE.
- L'UE ne limite pas l'accapement des terres et la déforestation dans les PED notamment pour l'huile de palme (son huile de colza servant au biodiesel).
- Refonder les revenus agricoles sur des prix rémunérateurs, comme avant 1993, par des prélèvements variables mais avec des plafonds aux droits à produire avec des systèmes agroécologiques.
- Réduire la consommation des produits animaux avec la hausse des prix alimentaires pour des produits de qualité protégeant l'environnement et les emplois ruraux, en subventionnant la restauration collective.

13. Quels éléments de la PAC actuelle sont les plus pesants ou complexes, et pourquoi?

- S'il peut y avoir un excès de formalité administrative pour réaliser les demandes d'aide PAC et la conditionnalité des aides celle-ci est indispensable pour atteindre les objectifs du développement durable.
- Le non plafonnement des aides, basées sur la surface, promeut l'agrandissement des exploitations et les gros élevages, ce qui pénalise l'emploi agricole et rural et une agriculture plus écologique. Il faut cesser d'exclure les petites fermes et les plus diversifiées.
- Le manque d'accompagnement gratuit et promouvant les systèmes de production agroécologique, notamment biologiques.
- La non reconnaissance de la productivité des surfaces pastorales y compris boisées.
- Impossibilité de mettre en place des outils de régulation, de maîtrise des productions et de protection du fait de l'OMC et des accords de libre-échange.

16 - Pensez-vous qu'il soit nécessaire d'ajouter des objectifs pour moderniser la PAC: si oui, lesquels?

- Défendre à l'OMC et dans les accords bilatéraux la souveraineté alimentaire pour tous les pays, le droit à une protection efficace à l'importation assurée par des prélèvements variables garantissant la stabilité des prix agricoles à un niveau rémunérateur, dès lors qu'on ne fait pas de tort au reste du monde en refusant de reconnaître l'effet de dumping des aides internes qui profitent aussi aux exportations.
- Continuer à faire reposer l'essentiel des revenus agricoles sur des aides prétendues découplées (paiement de base) est un pari de plus en plus risqué car on ne peut exclure une poursuite à l'OMC, y compris par les Etats-Unis de Donald Trump, qui les sortirait de la boîte verte.
- Promouvoir les systèmes de production agroécologiques, les circuits courts, la lutte contre le dérèglement climatique et le développement équilibré des territoires.
- Révision du droit de la concurrence pour permettre les mécanismes concertés de fixation des prix.

32 - Avez-vous des idées concrètes pour simplifier la PAC et réduire la charge administrative pour les agriculteurs et les bénéficiaires (ou les administrations publiques)? Veuillez préciser et expliquer les raisons motivant vos propositions.

- Dans un contexte de forte volatilité des prix mondiaux, accentuée par les taux de change et la spéculation, et en attendant de refonder la PAC sur des prix stables et rémunérateurs par des prélèvements variables à l'importation, stabiliser les revenus agricoles en remplaçant les DPB fixes par des aides anti-cycliques fortes quand les prix mondiaux sont bas et faibles quand ils sont élevés.
- Simplifier le caractère administratif de la conditionnalité en évaluant les résultats plutôt que les moyens. - Les outils de gestion des risques (assurances fortement subventionnées, marchés à terme) sont trop coûteux et ne profiteraient qu'aux grosses exploitations.
- Ouvrir les mesures agro-environnementales sur l'ensemble du territoire de l'UE.
- Mettre en place une PAC pertinente en termes d'emploi, de qualité de l'alimentation, de préservation de l'environnement, de vie des territoires, qui soit stable dans le temps (pas de changement des règles du jeu en permanence).

33 - Avez-vous d'autres idées pour moderniser la PAC?

- Pour refonder la PAC et celle de tous les pays sur la souveraineté alimentaire, l'UE doit cesser de s'aligner sur les Etats-Unis (EU) dans les négociations OMC avec une vision à long terme (2050) où la population de l'Afrique subsaharienne va exploser. L'UE doit remettre en cause les règles agricoles de l'OMC qu'elle avait formulées avec les EU pour changer de PAC à partir de 1992. Il faut modifier la définition du dumping du GATT (pas de dumping tant que les prix à l'exportation sont égaux à ceux du marché intérieur) qui avait permis de baisser les prix agricoles de l'UE en les compensant par des aides semi-découplées (boîte bleue en 1992 et 1999) puis découplées (2003), aides que les PED ne peuvent financer alors que le FMI, la BM et l'UE les ont obligés à baisser leurs DD, y compris avec les APE.
- Mais il faut reconnaître la définition du dumping de l'Organe d'appel de l'OMC dans l'affaire des Produits laitiers du Canada (décembre 2001 et décembre 2002) : il n'y a pas de dumping si les exportations sont faites à un prix égal au coût de production moyen national du membre de l'OMC sans subvention. Comme un prix rémunérateur ne peut compenser tous les handicaps, on doit aider les exploitations défavorisées et promouvoir des systèmes agroécologiques (ICHN, MAEC, aides bio) tant qu'on n'exporte pas à un prix inférieur au coût de production moyen national.
- On doit promouvoir une alimentation de qualité pour tous et l'implication des citoyens dans les instances de décision.